

Industry Canada Industrie Canada

Ottawa (Ontario)
KIA OC8

Compte n^o 6209-1903002

Le 23 juin 2004

(TRADUCTION)

Monsieur Zubko
Président
Ice Wireless Inc.
Case postale 2338
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)
XOE OTO

Monsieur,

La présente lettre concerne le processus de délivrance de licence fondé sur le principe du « premier arrivé, premier servi » (PAPS) pour les fréquences des services de communications personnelles (SCP) non attribuées dans la gamme de 2 GHz.

Le Ministère est à modifier son système de gestion des assignations et des licences, afin de tenir compte du nouveau régime de droits et de délivrance de licences applicable aux titulaires de licence de systèmes cellulaires et de SCP entré en vigueur le 1^{er} avril 2004. Nous pourrions donc vous envoyer vos licences d'utilisation du spectre et une facture, s'élevant à 12 219 \$, au cours des prochaines semaines. Toutefois, afin de ne pas retarder la mise en place de votre système, je suis heureux d'accorder à Ice Wireless Inc. l'autorisation spéciale provisoire de fournir un SCP, en vertu du sous-alinéa 5(1)a)(v) de la *Loi sur la radiocommunication*.

...2

Canada

Cette autorisation spéciale vous permet d'offrir des services dans la zone de service 14 du niveau 2, en conformité avec les conditions de délivrance des licences ci-jointes. Cette autorisation spéciale provisoire prend effet le 1^{er} juillet 2004, expire le 31 décembre 2004 et est assujettie aux conditions énoncées dans la pièce jointe. Le non-respect de ces conditions ou le défaut de paiement des frais des licences peut entraîner le retrait de cette autorisation. Nous prévoyons être en mesure de délivrer vos licences d'utilisation du spectre bien avant la date d'expiration de la présente autorisation spéciale provisoire.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter tout le succès possible dans la prestation de services de communications personnelles aux Canadiens. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Claude Rivest au numéro de téléphone (514) 283-5128.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Jan Skora
Directeur général
Direction générale de la
réglementation des
radiocommunications et de la
radiodiffusion

Pièce jointe

Fréquences :

- Bloc de fréquences : enchère 2001, étiquette 2-14 A.
- Fréquences 1 895 à 1 990 et 1 975 à 1 980 MHz.
- Ice Wireless utilisera la moitié inférieure du bloc, à savoir les fréquences 1 895 à 1 897,5 et 1 975 à 1 977,5 MHz.
- Les stations de base émettront aux fréquences 1 975 à 1 977,5 MHz pour les SCP et les téléphones sans fil émettront aux fréquences 1895 à 1897.5 MHz.